



Licenciement économique par liquidateur + csp

Par **mzrazou**, le **09/07/2014** à **15:30**

Bonjour,rrnrnJe viens vers vous car je suis complètement perdu.rnJ'essaye de faire un petit récap mais c'est pas évident donc veuillez m'excuser d'avance pour ce long récit.rnrnJe travaille en tant que vendeur en CDI depuis 03/2004.rnUn redressement de la société a été prononcé le 20/03/2014.rnJ'avais déjà 3 mois de salaires non payés.rnL'activité peut continuer quand même.rnL'administrateur me paye donc 10 jours seulement pour Mars 2014 (20 au 31/03/14).rnLes mois d'Avril et Mai 2014 (sous redressement) ne m'ont pas été payés par l'administrateur alors qu'il y a de la provision sur le compte de la société.rnrnJe suis convoqué par le mandataire judiciaire pour un entretien préalable à un licenciement économique le 30/05/2014.rnDonc 30/05, on me remet le dossier CSP.rnJe leur retourne le CSP le 19/06/2014 avec mon acceptation et tous les papiers demandés (sauf attestation biensûr).rnrnMais, jusqu'au jour d'aujourd'hui, rien n'a bougé.rnJ'appelle le mandataire qui m'informe qu'ils ne peuvent pas envoyer le dossier CSP à Pole Emploi car ils ne peuvent pas faire l'attestation. ???!!!!rnrnVoilà ce qu'il me dit exactement : il faut attendre encore jusqu'à fin Juillet, mi Aout. Et si pas de paiement des arriérés de salaire, DONC, pas de solde de tout compte, DONC, pas d'attestation pour Pole Emploi!!!rnD'après ce qu'il me dit même, l'état des créances a été effectué seulement hier !!?? Et maintenant il attend la signature du juge pour ensuite envoyer à la CGEA.rnrnDonc mes questions svp sont :rn1- Est ce normal que les salaires d'Avril et Mai ne me sont toujours pas payés?rn2- Pourquoi cela prend-il autant de temps ? Surtout pour l'état des créances ??!!rn2- Est ce normal que malgré tout, je ne puisse pas avoir d'attestation afin d'être indemnisé par Pole Emploi ? rnrnMerci d'avance pour votre patience et votre aide.